

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **56 (1911)**

Heft 5

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INFORMATIONS

SUISSE

Instruction militaire préparatoire. — On sait que l'ordonnance fédérale du 2 novembre 1909 prévoit trois espèces de cours pour la préparation militaire des jeunes gens : les cours de gymnastique, ceux d'instruction préparatoire avec armes, et ceux des jeunes tireurs.

En 1910, des cours de gymnastique ont réunis 4667 élèves dans les sept cantons de Soleure, Bâle, Appenzell R. E., Saint-Gall, Schaffhouse, Argovie et Thurgovie. Des cours d'instruction préparatoire avec armes ont eu lieu dans treize cantons : Zurich, Berne, Lucerne, Schwytz, Soleure, Bâle-Ville, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud et Valais, et ont réuni 9732 élèves.

Total pour ces deux catégories.	14,369 élèves.
Total de 1909	10,100 »
Augmentation.	4,269 élèves.

La Suisse welche figure dans ces chiffres avec les effectifs suivants :

Jura-Bernois	209 élèves.
Tessin	67 »
Vaud	2240 »
Valais	83 »
Total	2599 élèves.

Les cantons de la Suisse allemande dont les cours d'instruction préparatoire avec armes réunissent les plus gros contingents sont Zurich 2190 élèves, Berne 1958, Argovie 1271 et Soleure 635.

Des cours de jeunes tireurs ont eu lieu dans tous les cantons excepté Appenzell R. I. 454 sociétés de tir les ont organisés et ont exercé 6017 jeunes tireurs. (En 1909, 61 sociétés et 1141 jeunes tireurs.)

On voit que, sur toute la ligne, le progrès est considérable. Pour la Suisse welche, la statistique de 1910 est la suivante :

Fribourg	45 sociétés, 724 jeunes tireurs.
Tessin	5 » 81 »
Vaud	22 » 276 »
Valais	16 » 168 »
Neuchâtel	14 » 344 »
Genève	2 » 57 »

Les corps de cadets existent dans 14 cantons au nombre de 57 avec

7433 cadets. Le programme de tir donnant droit au subside fédéral a été exécuté par 3720 cadets.

Dans la statistique fédérale, la Suisse welche ne figure que pour un corps dans le canton de Neuchâtel, comptant 165 cadets. Nous ignorons pourquoi le corps de Vevey n'est pas mentionné.

CORRESPONDANCE

Nous recevons les lignes suivantes :

La dernière chronique de votre estimable journal concernant l'instruction militaire préparatoire exprime l'espoir que Fribourg et le Jura bernois se mettront aussi, avant qu'il soit longtemps sur la brèche.

Nous ignorons ce qu'il en est des cours militaires préparatoires dans le canton de Fribourg. Par contre, dans le Jura bernois, ils existent depuis plusieurs années. Nous avons sous les yeux les rapports cantonaux des années 1907, 1908, 1909 et 1910 ; ils accusent les chiffres suivants :

En 1907	9	sections,	avec	142	élèves.
» 1908	9	»	»	82	»
» 1909	5	»	»	74	»
» 1910	8	»	»	209	»

Pour 1911, les cours sont organisés et l'on prévoit 12 sections avec 250 élèves.

Nous nous faisons un plaisir de vous faire parvenir cette rectification, en vous priant d'y donner telles suites que de droit et nous sommes heureux de constater que dans la 2^e division, le Jura bernois a vaillamment fait son devoir pour l'organisation des cours militaires préparatoires. Outre le maniement des armes et les exercices gymnastiques, notre comité cantonal a ajouté encore dernièrement au programme de cette belle institution, le développement des sentiments patriotiques des élèves. Cette nouvelle tâche aura pour effet de rendre les cours encore plus populaires et permettra de former de futurs soldats convaincus de l'utilité et de la grandeur de leur mission.

Le Chef de l'Arrondissement du Jura,
Capitaine JORAY.

Le commandant A. Dollfus, chef d'escadron d'artillerie territoriale,
état-major particulier, à M. le Directeur de la *Revue Militaire Suisse*.

Lausanne.

Monsieur,

Dans la livraison d'avril de la *Revue Militaire Suisse*, page 364, votre correspondant français m'attribue l'honneur d'avoir pris une part impor-